



Ministère des Affaires Locales
et de l'Environnement



*Au service
des peuples
et des nations*



Troisième Communication Nationale de la Tunisie

au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur
les Changements Climatiques

Rapport final du projet
Activités habitantes pour la préparation
de la Troisième Communication Nationale

Juin 2019



Table des matières

Présentation du projet	4
Contexte	5
Arrangement institutionnel	5
Résumé exécutif	7
Résultats du projet	8
Suivi et évaluation	21
Leçons apprises	22
Rapport financier	23
Recommandations	24

Liste des acronymes

BUR	Biennial Updated Report (Rapport biennal actualisé sur les émissions de GES)
CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CN	Communication Nationale sur les changements climatiques
COP	Conference Of Parties
COPIL	Comité de Pilotage
CP	Chargé de Programme Environnement & Energie au PNUD
CPAP	Country Programme Action Plan (Plan d'Action de mise en œuvre du Programme de Pays)
CPD	Country Programme Document
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie
DNP	Directrice Nationale du Projet
GEF (FEM)	Global Environment Facility (Fonds pour l'Environnement Mondial)
GES	Gaz à Effet de Serre
GSP-NAP	Global Support Programme pour l'appui à l'élaboration des Plans Nationaux d'Adaptation
IPCC (GIEC)	Intergovernmental Panel on Climate Change (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat)
MALE	Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MRV	Measuring, Reporting and Verification
NAMA	Nationally Appropriate Mitigation Actions
NAP	National Adaptation Plan (Plan National d'Adaptation en français)
PM	Project Manager
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCN	Seconde Communication Nationale
TCN	Troisième Communication Nationale
TDRs	Termes De Références
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Plan Cadre des Nations Unies pour le Développement)

Présentation du projet

Titre du projet	Activités habilitantes pour la préparation de la Troisième Communication Nationale (TCN) de la Tunisie au titre de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
Identifiant Atlas (Award/Projet)	00077802 / 00061429
Durée	03 ans
Extension(s) (si applicable)	8 mois
Agence d'exécution	PNUD
Partenaire(s) de mise en oeuvre	Ministère de l'Environnement et de Développement Durable / Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie (DGEQV)
Budget total	889 500 US\$
Contributions des partenaires financiers :	<ul style="list-style-type: none"> • GEF : 500 000 US\$ • Gouvernement Tunisien : 285 194,41 US\$ • TRAC : 151 186,47US\$
Lien avec Plan Stratégique (Effet/Produit)	<p>La croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités de production qui créent de l'emploi et de moyens de subsistance pour les pauvres.</p> <p>Produit SP IRRF 1.4: Scaled up action on climate change adaptation and mitigation across sectors which is funded and implemented.</p>
Lien avec l'UNDAF (Effet)	D'ici à 2019, les acteurs régionaux gèrent d'une manière efficiente et exploitent d'une manière optimale durable et inclusive les ressources régionales.
Lien avec le CPD et avec le CPAP (Effet/Produit)	<p>Produit CPD 4.2 : Des solutions durables sont développées au niveau national et local pour une gestion durable des ressources naturelles.</p> <p>Produit CPAP 4.2.1 : Une gouvernance participative favorisant l'utilisation durable, équitable et résiliente des ressources naturelles et écosystèmes est promue.</p>
Contact au niveau de la partie nationale	Mme Amel AKREMI : Directrice nationale du projet & Directrice à la DGEQV.
Contact au niveau du PNUD	Mme Jihène TOUIL : Team Leader, Cluster Climat, environnement, énergie et réduction des risques de catastrophes

Contexte

La Tunisie a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) en décembre 1993 et le Protocole de Kyoto, en juin 2002. En tant que partie non-annexe 1 et à l'instar de l'ensemble des parties signataires de cette convention, le pays s'est engagé à communiquer lors des conférences des parties (COP), les informations relatives aux efforts nationaux entrepris en matière de lutte contre le changement climatique, sous forme notamment de communications nationales et de rapports biennaux sur les émissions de GES. A ce titre, la Tunisie a officiellement présenté son premier rapport biennal sur les émissions de GES en décembre 2014, sa Communication Nationale Initiale (CNI) et sa deuxième communication nationale au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), respectivement en octobre 2001 et février 2014 et en train de se préparer sa Troisième Communication Nationale (TCN).

La Troisième Communication Nationale a pour objectif de rendre compte des améliorations apportées à la qualité des données des inventaires sectoriels d'émissions de GES (données nouvelles et /ou révisées), celles des études réalisées en matière d'atténuation, de vulnérabilité et d'adaptation, et permettra l'actualisation des informations relatives au contexte national. Elle présentera également les efforts faits par la Tunisie en matière de transfert technologique, de formation, d'information et de sensibilisation sur le CC, d'intégration de la dimension CC dans les politiques nationales et sectorielles et dans le processus de décision et de développement du processus participatif dans la préparation de la communication nationale.

Dans ce contexte, le présent projet a pour objectif de renforcer les capacités des différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la CCNUCC et d'aider la Tunisie à répondre à ses engagements en tant que partie non-annexe 1 de la convention et ce, à travers l'atteinte des résultats suivants :

Résultat 1 : Inventaire national des GES pour l'année 2012 réalisé et système de collecte, traitement et validation des données opérationnel ;

Résultat 2 : Les politiques mises en œuvre ou planifiées en matière d'atténuation des émissions de GES et de séquestration du carbone sont analysées et actualisées ;

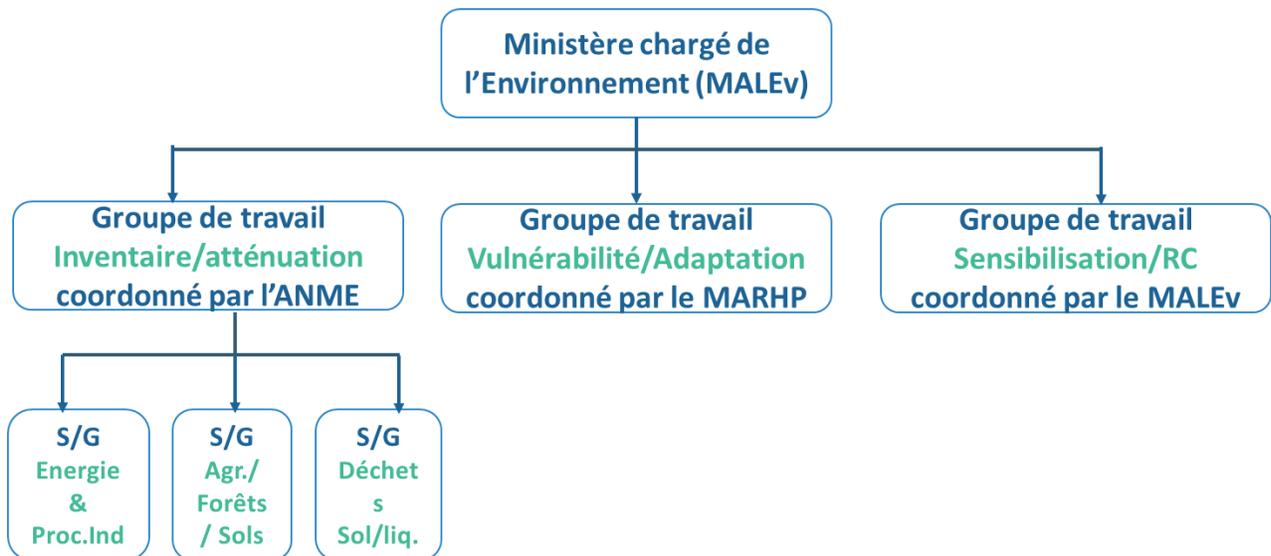
Résultat 3 : La vulnérabilité aux impacts des changements climatiques est analysée et les politiques, stratégies et programmes/projets mis en œuvre ou planifiés en matière d'adaptation sont analysés et actualisés ;

Résultat 4 : Les circonstances nationales sont décrites et analysées et les contraintes et lacunes en matière de renforcement de capacités techniques et financières et autres informations pertinentes sont identifiées.

Arrangements institutionnels

Le processus de préparation des communications nationales sur les changements climatiques est fortement participatif et requiert l'implication de toutes les parties prenantes. De ce fait, et en vue de garantir une meilleure appropriation nationale, le projet a mis en place un comité de pilotage (COFIL) et des groupes de travail représentant les différents acteurs concernés pour assurer la bonne exécution des activités planifiées

et par conséquent l'atteinte des objectifs du projet. Ces groupes, dont la désignation officielle de ses membres est toujours en cours, sont répartis comme l'indique le schéma ci-dessous :



- Groupe « Inventaire/atténuation » : Ce groupe sera en charge de l'élaboration des inventaires des émissions de GES mais aussi de la supervision des travaux relatifs à l'élaboration de la section « atténuation » de la TCN ;
- Groupe « Vulnérabilité/adaptation » : Il sera responsable du suivi de tous les travaux portant sur la problématique de l'adaptation et particulièrement ceux portant sur l'élaboration de la section « Vulnérabilité & adaptation » de la TCN ;
- Groupe « Sensibilisation/Renforcement des capacités » : Ce groupe sera coordonné par le Ministère chargé de l'Environnement et composé à la fois de représentants d'institutions concernées par les thématiques de l'atténuation et de l'adaptation. Il sera en charge du suivi des travaux portant sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des différents acteurs dans le domaine des CC (institutions publiques, décideurs, milieu scolaire, société civile, secteur privé, etc.).

Résumé exécutif

Depuis son démarrage, le projet a développé plusieurs activités qui ont permis à la Tunisie de renforcer ses efforts en matière de lutte contre les changements et honorer ses engagements de rapportage vis-à-vis de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC).

En effet, **dans le domaine de l'atténuation**, le projet a appuyé (i) l'élaboration de l'inventaire national des GES pour l'année 2012, (ii) l'actualisation et l'analyse des politiques et mesures d'atténuation mises en œuvre et planifiées et l'évaluation de leurs impacts énergétiques, socio-économiques et environnementaux et (iii) l'analyse des opportunités de développement de nouvelles NAMAs dans d'autres secteurs. Il a également appuyé l'élaboration du 2^{ème} rapport biennal actualisé sur les émissions de GES de la Tunisie. Ledit rapport a été soumis au Secrétariat de la CCNUCC le 31 décembre 2016.

De plus, et en vue de pérenniser le processus de préparation des inventaires nationaux des GES et capitaliser le savoir-faire acquis en la matière, le projet a élaboré six guides techniques sectoriels qui serviront de référentiel pour le calcul des émissions des GES dans les différents secteurs. Il a également élaboré un manuel de procédures définissant les différentes étapes de préparation des inventaires de GES et les responsabilités/rôles des différentes institutions impliquées dans ce processus et a développé une application informatique qui permettra de systématiser le processus et documenter/archiver les données des inventaires de GES.

Par rapport à l'élaboration de la **Troisième Communication Nationale au titre de la CCNUCC**, le projet a conduit une démarche fortement participative avec les différentes parties prenantes en vue de les impliquer dans l'élaboration des différents chapitres du document. Ainsi, plusieurs ateliers ont été organisés en vue de (i) débattre des politiques d'atténuation mises en œuvre et évaluer leurs impacts socio-économiques et environnementaux, (ii) actualiser l'analyse de la vulnérabilité des différents secteurs clés (Agriculture & écosystèmes, Littoral, Ressources en eau, Santé et Tourisme), (iii) actualiser les axes d'intervention prioritaires et du portefeuille d'actions d'adaptation au changement climatique et (iv) prioriser, sur la base de critères convenus avec les participants, les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités déjà identifiées dans les plans d'actions élaborés en 2016 dans le cadre du projet TCN. A l'issue de ce processus de concertation, le rapport de la Troisième Communication Nationale sur les changements (TCN) a pu être élaborée.

Dans le domaine de l'adaptation, et en plus de ce qui mentionné plus haut, le projet a appuyé le processus de concertation pour la préparation de la feuille de route pour l'élaboration du Plan National d'Adaptation. En effet, il a été organisé un atelier en décembre 2017 pour échanger sur les prérequis, les besoins et les gaps à adresser et identifier les principales composantes de ladite feuille de route. Cet atelier a été aussi l'occasion pour former une cinquantaine de cadres chargés de la planification des différentes institutions nationales concernées par la thématique d'adaptation sur les concepts de base pour la conduite du processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation aux impacts des changements climatiques. L'atelier a vu la participation de représentants du Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, du Ministère de la Santé, de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral, de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, de l'Institut National de la Météorologie, de la Caisse des Dépôts et Consignations, etc. Des représentants et

des représentantes de la société civile et des instituts de recherche scientifique ont aussi pris part aux travaux de l'atelier.

A l'issue de cet atelier et après le fructueux débat animé par les différents groupes, un rapport dressant le bilan de réalisation des programmes d'adaptation et les principales contraintes de mise en œuvre et proposant les axes de la feuille de route qui facilitera l'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) a été élaboré et transmis aux différents partenaires pour avis et commentaires. Un 2^{ème} atelier a été ensuite organisé en mai 2018 pour présenter et discuter les axes de la feuille de route mais également pour identifier les priorités nationales en matière d'adaptation et définir le périmètre et l'envergure du PNA.

Par rapport à l'appui à la mise en œuvre de la NDC tunisienne et outre la communication sur les principales décisions de l'Accord de Paris et les enjeux de sa mise en œuvre d'une part et l'appui de la participation de la délégation tunisienne aux différentes Conférences des Parties (COPs) pour valoriser les politiques de lutte contre les changements climatiques entreprises par la Tunisie au niveau international d'autres part, le projet a lancé en juillet 2017, le processus de concertation avec les différentes parties prenantes pour la préparation de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC tunisienne. Cet atelier de lancement a été suivi par des rencontres et des ateliers techniques sectoriels en vue d'élaborer plus en détails ladite feuille de route. Il est prévu que ladite feuille de route soit finalisée au courant du dernier trimestre 2018. Enfin et en matière de renforcement de capacités, le projet a pu développer deux plans d'actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions en relation avec les CC et ce en concertation avec les différentes parties prenantes. De plus, et outre la session de formation organisée en mars 2016 au profit des membres du groupe « Inventaire & Atténuation » pour mieux maîtriser les aspects liés aux méthodes d'évaluation des incertitudes selon les lignes directrices du GIEC, neuf autres sessions de formation ont été organisées au profit d'environ 140 cadres de différentes institutions publiques en relation avec la thématique du changement climatique. Ces formations ont porté sur les thèmes relatifs à l'atténuation, les aspects de financement, les techniques de négociations sur les CC, l'adaptation aux impacts des changements climatiques et l'intégration du genre dans les plans de développement sectoriels.

Résultats du projet

- ❖ **Résultat 1 : Inventaire national des GES pour l'année 2012 réalisé et système de collecte, traitement et validation des données opérationnel**

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
Inventaires sectoriels pour l'énergie et les procédés sectoriels, l'agriculture/forêts et autres utilisations du sol, déchets solides et liquides disponibles sur la période 2012 ;	Inventaires sectoriels pour l'énergie et les procédés industriels sur la période 2000-2009 ; Inventaire national des émissions pour 2010 en cours de finalisation ; Autres secteurs, inventaires disponibles	Inventaire des émissions de GES pour 2012 des différents secteurs clés disponible (énergie, procédés industriels, agriculture/forêts et autres utilisations des sols, déchets) ;	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des résultats et élaboration du rapport final de l'inventaire national de GES pour l'année 2012 incluant tous les secteurs clés (énergie, procédés industriels, agriculture/forêts et autres utilisations des sols, déchets) ;

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
	pour les années 1994 et 2000 uniquement ;		<ul style="list-style-type: none"> Formation des membres du groupe « Inventaire & Atténuation » sur les méthodologies d'évaluation des incertitudes et leur accompagnement ;
Existence d'un système de collecte, traitement et validation (CQ/AQ) des données ;	<p>Approches Tier 2 ou 3 maîtrisées dans l'énergie uniquement ;</p> <p>Processus de collecte, d'analyse et de validation des données en place dans le secteur de l'énergie uniquement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Processus de collecte, d'analyse et de validation des données et résultats défini et mis en place ; Approche Tier 3 dans l'énergie et procédés industriels, Tier 2 pour les déchets et Tier 1 pour les autres secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Un manuel de procédures de préparation des inventaires de GES a été élaboré et discuté avec les institutions concernées. De plus, une base de données a été développée et mise en place chez les partenaires nationaux pour gérer le processus des inventaires GES avec l'efficacité et la transparence requises. Ladite base de données est actuellement en cours de test par les différents utilisateurs concernés. Il est à noter que dans le cadre du renforcement de ce processus, le projet a également mis en place depuis décembre 2015, un groupe de travail « Atténuation & inventaire » qui sera chargé, entre autres, de la préparation des inventaires GES (définition de la composition et de la mission de ce groupe). Cependant, pour le pérenniser bien au-delà du projet, ce groupe n'est pas encore formalisé et ce, malgré les multiples tentatives (par exemple via une décision ministérielle).
Nombre de guide de procédures pour la préparation des inventaires développés	Processus de collecte, d'analyse et de validation des données en place dans le secteur de l'énergie uniquement.	06 guides de procédures pour la préparation des inventaires édités et imprimés	<ul style="list-style-type: none"> Six guides techniques sectoriels servant de référence pour le calcul des émissions de GES ont été élaborés en 2017. Le projet

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
			<p>finalisé la conception et l'impression des guides en 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue d'améliorer la qualité des inventaires de GES dans le secteur de l'énergie, le projet a engagé un consultant qui, en exploitant les résultats des deux enquêtes réalisées en 2014 sur les secteurs du transport et du résidentiel, il développera la méthodologie de calcul de la consommation d'énergie finale et actualisera les clés de répartition ce qui permettrait d'améliorer la qualité du bilan énergétique et par conséquent l'inventaire de GES dans le secteur de l'énergie. Cependant, et compte tenu des limites imposées par l'enquête menée sur le secteur de transport, seule la méthodologie a pu être développée. D'autres travaux complémentaires sur l'enquête devront être menés pour pouvoir ajuster ces clés de répartition.

Une restitution des premiers résultats de l'inventaire national des émissions de GES pour l'année 2012 a eu lieu en février et mars 2016. Après échange avec les membres du groupe, les calculs ont été affinés et un rapport présentant les résultats finaux de l'inventaire national des GES pour l'année 2012 incluant les secteurs de l'énergie, des procédés industriels, de l'agriculture/forêts et autres utilisations des sols et des déchets a été élaboré et transmis en mai 2016.

Il importe de noter que ce processus de préparation d'inventaire a permis également d'identifier des pistes d'amélioration dont une se rapporte au secteur de l'énergie. En effet, il s'agit d'exploiter les résultats de deux enquêtes réalisées en 2014 sur les secteurs du transport et du résidentiel, pour actualiser les comptes sectoriels de la consommation d'énergie finale dans ces deux secteurs ce qui permettrait d'actualiser le bilan énergétique et donc améliorer la qualité de l'inventaire des émissions de GES dans le secteur de l'énergie. Dans ce cadre, les TDRs ont été finalisés et l'Appel d'Offres a été lancé le 27 avril 2017. Cependant, et compte tenu des limites imposées par l'enquête menée sur le secteur de transport, seule la méthodologie de calcul de la consommation d'énergie finale a pu être développée. D'autres travaux complémentaires sur l'enquête devront être menés pour pouvoir ajuster ces clés de répartition.

Par ailleurs, une session de formation a été organisée en avril 2016 au profit des membres du groupe « Inventaire & Atténuation » pour mieux maîtriser les aspects liés aux méthodes d'évaluation des incertitudes selon les lignes directrices du GIEC et leurs applications pour l'inventaire tunisien des GES.



Atelier de formation
31 mars et 1^{er} avril

sur les incertitudes,
2016

Concernant le développement de guides techniques sectoriels pour la préparation des inventaires de GES, le projet a engagé une boîte spécialisée pour concevoir et imprimer lesdits guides sectoriels qui ont été déjà élaborés par le projet en fin 2017. De plus et dans le cadre de la mission relative à la mise en place d'un système de gestion des inventaires de GES durable, un manuel de procédures pour la préparation des inventaires de GES a été élaboré et discuté avec les différentes institutions concernées et une application informatique pour la gestion efficace et transparente des inventaires GES a été développée et installée. Ladite application est actuellement en cours de test par les différents utilisateurs.

❖ **Résultat 2 : Les politiques mises en œuvre ou planifiées en matière d'atténuation des émissions de GES et de séquestration du carbone sont analysées et actualisées**

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
Niveau ¹ d'avancement sur le chapitre « Atténuation » de la TCN	Niveau 1 : Travaux antérieurs : Stratégie d'atténuation dans le secteur énergétique ; 2 ^{ème} CN	Niveau 4 : <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités d'atténuation actualisées ou identifiées dans tous les secteurs clés. 	Niveau 4 : <ul style="list-style-type: none"> • Les circonstances nationales ayant un impact sur les politiques d'atténuation sont décrites ; • Les impacts des mesures et politiques d'atténuation mises en œuvre et planifiées sont évalués ;

¹ Niveau d'échelle : 1 : Très partiellement ; 2 : Partiellement ; 3 : Réalisé en grande partie ; 4 : Réalisé

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
		<ul style="list-style-type: none"> NAMAs sectorielles validées. Le système de MRV compris et conçu. 	<ul style="list-style-type: none"> Les initiatives de développement de NAMAs sectoriels sont évaluées et actualisées ; L'architecture du système MRV est décrite
2ème rapport biennal actualisé (BUR2) sur les émissions de GES de la Tunisie.	Existence du 1 ^{er} rapport biennal actualisé sur les émissions de GES de la Tunisie.	Le BUR2 est élaboré et soumis à la CCNUCC	Le 2 ^{ème} rapport biennal actualisé sur les émissions de GES (BuR2) est finalisé et soumis à la CCNUCC le 31 Déc 2016.

En matière d'atténuation, une mission portant sur l'élaboration du deuxième rapport biennal actualisé sur les émissions de GES de la Tunisie (BUR2) a été lancée en juillet 2016. Des réunions de suivi et de concertation avec le groupement de bureaux d'étude et les partenaires locaux concernés ont été régulièrement entretenues et une restitution des premiers résultats de l'étude relative à l'élaboration du deuxième rapport biennal a eu lieu dans le cadre d'une réunion tenue le 01 décembre. Après échanges et discussions avec les membres du groupe « inventaire/ atténuation », les calculs ont été affinés et les différents chapitres du rapport (Circonstances nationales, analyse et actualisation des politiques d'atténuation entreprises et planifiées et évaluation de leurs impacts, évaluation des initiatives de développement de NAMAs et évaluation des besoins financiers et de renforcement de capacités) ont été présentés et discutés dans le cadre d'un atelier tenu le 22 décembre 2016. Le deuxième rapport biennal a été ainsi validé et transmis au Secrétariat de la CCNUCC, le 31 décembre 2016.

Par ailleurs, et dans le cadre de la mission relative à l'élaboration du rapport de la Troisième Communication Nationale au titre de la CCNUCC lancée en septembre 2017, plusieurs rencontres de concertation avec les différentes parties prenantes ont été organisées et ont débouché sur les résultats suivants :

- Actualisation des circonstances nationales ayant un impact sur les politiques d'atténuation ;
- Actualisation du bilan des initiatives d'atténuation entreprises et planifiées au niveau national ;
- Evaluation des impacts énergétiques, socio-économiques et environnementaux des politiques d'atténuation et,
- Actualisation des besoins en renforcement de capacités et priorisation des actions à entreprendre.

Notons que dans le cadre de ces concertations, une attention particulière a été apportée lors de l'analyse des politiques d'atténuation pour évaluer dans quelle mesure elles ont intégré la dimension « Genre » dans la planification des différents programmes d'intervention.

❖ **Résultat 3 : Analyse et actualisation de la vulnérabilité et des politiques, stratégies et programmes/projets mis en œuvre ou planifiés et identification des priorités nationales en la matière.**

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
<p>Niveau d'avancement sur le chapitre de la TCN sur la vulnérabilité et l'adaptation</p>	<p>Niveau 1 : Nombreuses études sectorielles dans le domaine d'adaptation. Pas de plan d'action.</p>	<p>Niveau 4 : L'analyse de la vulnérabilité aux impacts des CC des différents secteurs clés est actualisée. Les politiques et programmes d'adaptation sont évalués. Les axes d'intervention sont priorisés et le plan d'actions d'adaptation dans le secteur d'adaptation est actualisé Les besoins financiers, techniques, de renforcement de capacités et de transfert technologique sont identifiés.</p>	<p>Dans le cadre de la préparation de la TCN, les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de l'analyse de la vulnérabilité aux impacts des CC des différents secteurs clés ; • Evaluation des politiques d'adaptation mises en œuvre et planifiées et identification des contraintes e mise en œuvre ; • Identification des axes d'intervention prioritaires en matière d'adaptation et actualisation du plan d'actions d'adaptation dans le secteur de l'agriculture ; • Identification des besoins financiers, techniques, de renforcement de capacités et de transfert technologique ; • Le chapitre sur la vulnérabilité et l'adaptation est actualisé <p>En matière d'appui pour la préparation du Plan National d'Adaptation (PNA), le projet a facilité le processus de concertation avec les différentes parties prenantes pour élaborer une feuille de route pour préparer le PNA. Dans ce cadre, les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une cinquantaine de cadres issus de différentes institutions publiques, du secteur financier et de la société civile ont été formés, en décembre 2017, sur les concepts fondamentaux du PNA ; • Le bilan des réalisations en matière d'adaptation est dressé et les contraintes entravant la conduite du processus PNA sont identifiées ;

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
			<ul style="list-style-type: none"> • Les axes de la feuille de route pour l'élaboration du PNA sont définis.

En vue de préparer les termes de références relatifs à l'élaboration de la 3^{ème} communication nationale au titre de la CCNUCC et plus particulièrement en ce qui concerne le volet « Adaptation », un atelier de concertation avec le groupe de travail « Vulnérabilité & Adaptation » a eu lieu en avril 2017 et il a été convenu que la mission en question se focalisera sur les aspects suivants :

- Actualisation de l'analyse de la vulnérabilité des différents secteurs aux impacts des changements climatiques sur la base des résultats des nouvelles projections/ scénarios climatiques élaborés par l'INM ;
- Évaluation des politiques, initiatives et mesures d'adaptation mises en œuvre et/ou planifiées et identification des difficultés rencontrées ;
- Identification des axes d'intervention prioritaires en matière d'adaptation et actualisation du plan d'actions en matière d'adaptation dans le secteur de l'agriculture ainsi que le portefeuille des projets portant sur cette thématique ;
- Intégration, dans la TCN, des résultats de l'étude sectorielle sur la vulnérabilité de la pêche, qui sera réalisée dans le cadre d'un TCP facility, financé par la FAO ;
- Identification des besoins financiers, techniques, de renforcement de capacités et de transfert de technologie pour mettre en œuvre les différents programmes de lutte contre les changements climatiques.

Dans le cadre de l'exécution de cette mission, plusieurs ateliers ont été organisés en vue d'impliquer les différentes institutions concernées par la thématique (secteur public et privé, Société Civile, chercheurs...) dans l'actualisation de l'analyse des vulnérabilités sectorielles, l'identification des axes d'intervention prioritaires, l'actualisation du plan d'actions de la stratégie d'adaptation de l'agriculture et des écosystèmes et le portefeuille national de projets d'adaptation. Ainsi, des groupes de travail thématiques sont constitués et à la fin des travaux, chaque groupe restitue et discute les résultats lors de sessions plénières.

A la fin de ce processus, une première version du rapport TCN a été élaborée et discutée lors d'un atelier organisé en mai 2018. Lors dudit atelier, qui a vu la participation d'environ quarante cadres des différentes institutions concernées par la thématique (secteur public et privé, Société Civile, chercheurs...), des discussions fructueuses ont eu lieu et des recommandations ont été formulées pour améliorer davantage le contenu du rapport. Une nouvelle version du rapport de la TCN a été ainsi finalisée et validée par les différentes parties prenantes.

D'autres part et toujours dans le domaine de l'adaptation, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement a adressé au PNUD/GSP-NAP, une demande officielle pour l'appuyer dans l'élaboration d'une feuille de route pour la conduite du processus NAP. A cet effet, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec le représentant du Ministère chargé de l'environnement pour identifier les activités à mener et arrêter un planning détaillé d'exécution. Dans ce cadre, les résultats suivants ont été atteints :

- Une cinquantaine de cadres issus de différentes institutions publiques, du secteur financier et de la société civile ont été formés, en décembre 2017, sur les concepts fondamentaux du PNA ;
- Le bilan des réalisations en matière d'adaptation est dressé et les contraintes entravant la conduite du processus PNA sont identifiées ;
- Les axes de la feuille de route pour l'élaboration du PNA sont définis.

- ❖ **Résultat 4** : Les circonstances nationales sont décrites et analysées et les contraintes et lacunes en matière de renforcement de capacités techniques et financières et autres informations pertinentes sont identifiées.

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
Existence du document de la TCN.	Existence de la 1ère et 2ème Communication nationale.	Le document de la TCN élaboré, édité et soumis à la CCNUCC.	<p>Le document de la TCN a été élaboré sur la base d'un processus de concertation élargi ayant impliqué divers parties prenantes, représentants du secteur gouvernemental et non gouvernemental et ce comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de lancement de la mission : Septembre 2017 - Atelier de concertation sur l'atténuation : 6 Octobre 2017 - Atelier sur les impacts du CC et la vulnérabilité : 12 – 13 Octobre 2017 - Atelier sur l'adaptation : 29 – 30 Novembre 2017 - Atelier sensibilisation et renforcement des capacités (atténuation et adaptation) 20 Décembre 2017 - Atelier de finalisation de la TCN22 Février 2018 - Atelier de discussion et de validation de la TCN14 Mai 2018 <p>Le document de la TCN a été finalisé en décembre 2018, et soumis à la CNUCCC en juin 2018. Le document a été également édité et imprimé, ainsi que sa synthèse en anglais et en français</p>

Indicateurs	Données de référence	Cible à la fin du projet	Résultat à la date du rapport
Existence d'une feuille de route pour la mise en œuvre la NDC.	Feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC inexistante	Existence d'une feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC, adoptée par les différentes parties prenantes.	<p>Dans le cadre du processus de concertation pour la préparation de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC, le projet a réalisé le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de deux (02) ateliers de concertation avec les différentes parties prenantes pour dresser l'état des lieux par rapport aux objectifs de la NDC, identifier les contraintes de mise en œuvre et identifier les mesures à entreprendre pour atteindre les objectifs de la NDC ; • Organisation de plusieurs réunions bilatérales avec les différents responsables sectoriels afin de garantir l'adhésion des décideurs sectoriels à ce processus et mobiliser davantage des personnes ressources pour élaborer ladite feuille de route. • Les outputs de ces deux ateliers ont été consolidés et partagés avec les différents acteurs impliqués pour s'en servir dans la suite du processus. <p>Il est prévu que la feuille de route soit finalisée et validée par les différentes parties prenantes au courant de l'année 2019. Le suivi de cette initiative sera effectué dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de la NDC.</p>

<p>Existence d'un plan de renforcement de capacités et de sensibilisation dans le domaine des CC</p> <p>Nombre de cadres ayant acquis de nouvelles connaissances et compétences liées aux problématiques de changement climatique</p> <p>Nombre de parlementaires/ représentants de partis politiques/ décideurs sensibilisés sur les enjeux des CC.</p> <p>Nombre de nouveaux projets pouvant appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris</p>	<p>Plan de renforcement de capacités et de sensibilisation inexistant</p> <p>Aucun parlementaires/ représentants de Partis politiques sensibilisés sur les enjeux des CC.</p> <p>Projet actuellement en cours de mise en œuvre « Activités habilitantes pour la préparation de la TCN » qui sera clôturé en juin 2019.</p>	<p>Plan de renforcement de capacités et de sensibilisation dans le domaine des CC développé et mis en œuvre.</p> <p>190 cadres sont formés sur des thèmes prioritaires dans le domaine des CC.</p> <p>Vingt (20) parlementaires représentants de partis politiques sont sensibilisés sur les enjeux des CC.</p> <p>Au moins deux (02) documents de projets pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sont élaborés.</p>	<p>Les plans de sensibilisation et de Renforcement de Capacités dans le domaine des CC ont été finalisés et approuvés en décembre 2016. En matière de renforcement de capacités, les résultats suivants ont été atteints :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 30 cadres sur le calcul des incertitudes des estimations des émissions de GES par source ; - Formation de 60 cadres sur des thèmes prioritaires dans le domaine des CC (atténuation, adaptation, négociation CC et intégration du genre dans les politiques CC) ; - Formation de 50 cadres sur les concepts de base pour la conduite du PNA. <p>Par ailleurs, et tenant compte de la nécessité de renforcer les capacités techniques des différents acteurs impliqués dans les différents domaines qui faciliteront l'identification et la mise en œuvre des différents projets et programmes d'atténuation et d'adaptation, un programme de renforcement des capacités en matière de changement climatique a été développé et mis en œuvre en partenariat avec le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement. Le programme a visé à renforcer les capacités des acteurs clés du changement climatique en Tunisie de manière à ce qu'ils soient capables de mettre en œuvre des engagements climatiques de la Tunisie dans le cadre de l'Accord de Paris et ses initiatives en faveur d'une politique de développement résilient et bas carbone.</p> <p>Ce programme certifiant a été dispensé aux représentants des organismes publics impliqués dans la mise en œuvre de la NDC en Tunisie (25 participants formés et certifiés) , ainsi qu'aux parlementaires et conseillers parlementaires (27 parlementaires et conseiller/es formé/es)².</p>
--	--	--	---

			En ce qui concerne la création de nouveaux projets pouvant appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le projet a contribué au développement du « proposal » pour appuyer la mise en œuvre de la NDC. Le projet a également contribué à la préparation de deux PIFs relatifs aux activités habilitantes pour la préparation de la 4 ^{ème} communication nationale mais aussi pour renforcer le cadre de transparence pour la mise en œuvre de l'accord de Paris. Lesdits PIFs sont actuellement en cours de finalisation pour être soumis aux donateurs identifiés.
--	--	--	--

Dans sa démarche participative en vue d'impliquer toutes les parties prenantes dans la préparation du rapport de la Troisième Communication Nationale, le projet a organisé plusieurs ateliers en vue de (i) débattre des politiques d'atténuation mises en œuvre et évaluer leurs impacts socio-économiques et environnementaux, (ii) actualiser l'analyse de la vulnérabilité des différents secteurs clés (Agriculture & écosystèmes, Littoral, Ressources en eau, Santé et Tourisme), (iii) actualiser les axes d'intervention prioritaires et du portefeuille d'actions d'adaptation au changement climatique et (iv) prioriser, sur la base de critères convenus avec les participants, les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités déjà identifiées dans les plans d'actions élaborés en 2016 dans le cadre du projet TCN. A l'issue de ce processus, une première version du rapport TCN a été élaborée en fin 2017 et un premier « round » de commentaires a été collecté. Après l'élaboration et la soumission, en avril 2018, de la 2^{ème} version du rapport intégrant les inputs des différents acteurs, un atelier a été organisé en mai 2018 pour un dernier round de discussions. la version finale du rapport finale de la TCN a été finalisé et validé en décembre l'année 2018, et soumise au CNUCCC en juin 2019..

En ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre de la NDC tunisienne et outre la communication sur les principales décisions de l'Accord de Paris et les enjeux de sa mise en œuvre d'une part et l'appui de la participation de la délégation tunisienne aux différentes Conférences des Parties (COPs) pour valoriser les politiques de lutte contre les changements climatiques entreprises par la Tunisie au niveau international d'autres part, le projet a lancé, en juillet 2017, le processus de concertation nationale avec les différentes parties prenantes pour élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC.

Cette feuille de route devrait permettre à la Tunisie d'agir simultanément et d'une manière cohérente pour :

- Mettre en place un cadre institutionnel capable de piloter le processus de mise en œuvre de la NDC et ajuster les scénarios d'atténuation des émissions de GES en cas de besoin ;
- Créer l'environnement favorable pour encourager le partenariat public-privé, mobiliser les investissements privés et définir une stratégie d'accès aux « financements climat » dont le Fonds Vert pour le Climat (FVC) représente l'une des sources les plus importantes ;
- Œuvrer pour développer des programmes et projets concrets, financièrement réalisables et répondant aux critères d'éligibilité des bailleurs de fonds dont notamment le FVC ;

² Des discussions sont actuellement en cours avec l'académie parlementaire, qui sont fortement intéressé par l'integration du module de formation sur les CC qui dans les programmes de formation de l'académie parlementaire.

- Définir les besoins spécifiques de renforcement de capacités et de transfert de technologies ;
- Mettre en place des systèmes de mesure, reporting et vérification (MRV) pour évaluer l'impact des politiques d'atténuation et d'adaptation mises en œuvre mais aussi l'efficacité et l'efficience de la gestion des ressources financières mises à la disposition du pays pour lutter contre les changements climatiques.

De plus et en vue de sensibiliser et engager les décideurs sectoriels clés dans ce processus, des rencontres bilatérales ont été organisées pour :

- Informer / sensibiliser les décideurs des secteurs sur les principales décisions de l'Accord de Paris et les enjeux de mise en œuvre de la NDC (enjeux institutionnels, financiers, techniques, renforcement des capacités et reporting « MRV ») ;
- Informer les décideurs sectoriels sur le processus de concertation pour l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC et les étapes à venir ;
- Désigner des points focaux sectoriels pour faciliter la coordination du processus et assurer la mobilisation des personnes ressources et leur implication dans les travaux des ateliers.

A la suite de ces réunions bilatérales, un 2^{ème} atelier de concertation a été organisé le 13 & 14 mars 2018 pour aller plus en détails dans la préparation de la feuille de route de mise en œuvre de la NDC. A l'issue dudit atelier, des recommandations/mesures additionnelles ont pu être identifiées. Le processus de concertation se poursuivra et la feuille de route sera désormais finalisée et approuvée par les différentes parties prenantes au courant de 2018.

D'autres part et relativement au rôle de la société civile (y compris les jeunes) dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris et la NDC tunisienne, le projet a appuyé des représentants de la société civile dans l'élaboration d'une note d'orientation qui a défini la vision et la contribution de la société civile dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris ainsi que les besoins en renforcement de capacités pour pouvoir jouer pleinement leurs rôles. Cependant, pour que cette note soit adoptée à plus large échelle au niveau du collectif associatif, il est nécessaire de poursuivre les concertations pour légitimer la note d'orientation et élaborer un plan d'actions détaillé de mise en œuvre des actions identifiées. Ces concertations pourraient se poursuivre dans le cadre du processus global de concertation pour l'élaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC lancé officiellement depuis juillet 2017.

En matière de renforcement de capacités, et outre la session de formation organisée en mars 2016 au profit d'une trentaine de membres du groupe « Inventaire & Atténuation » sur les méthodes d'évaluation des incertitudes selon les lignes directrices du GIEC et leurs applications pour l'inventaire tunisien des GES, le projet a lancé une mission en mai 2016 pour élaborer un plan de sensibilisation et de renforcement des capacités des différentes parties prenantes dans le domaine des CC et l'organisation de sessions de formation sur des thèmes prioritaires en lien avec les CC.



Atelier de formation sur les incertitudes, 31 mars et 1^{er} avril 2016

Dans le cadre de cette mission, un diagnostic des efforts menés en matière de sensibilisation et de renforcement de capacités a été réalisé et les résultats ont été présentés lors d'un atelier organisé le 20 septembre 2016. Les plans d'actions pour la sensibilisation et le renforcement des capacités nationales dans le domaine du changement climatique ont été également présentés dans le cadre d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes, en vue de les débattre et de les enrichir avec les différentes parties prenantes clé. A la suite des recommandations et commentaires formulés, ces plans ont été finalisés et approuvés en décembre 2016.

De même, dans le cadre de l'exécution des activités de ladite mission, environ soixante cadres des institutions en relation avec la thématique du changement climatique ont bénéficié de sessions de formation qui ont porté sur les thématiques suivantes :

- Atténuation des GES : NAMAs, prospective des émissions de GES, MRV, construction de la ligne de base, et ce, du 28 au 30 septembre 2016.



- Techniques de négociations dans le domaine du climat et mise en œuvre de l'accord de Paris, du 04 au 05/10/2016.



- Adaptation : Principes de base, pertes et dommages, ripostes, etc. du 11 au 13/10/2016.



- Intégration du genre dans les programmes de lutte contre les changements climatiques, du 25 au 26/10/2016.



De plus, le projet a appuyé la formation, en décembre 2017, d'une cinquantaine de cadres issus de différentes institutions publiques, du secteur financier et de la société civile sur les concepts fondamentaux du PNA.

De même, le projet a développé un programme de formation certifiant s'inscrivant dans le cadre des efforts engagés par le Gouvernement Tunisien en matière de lutte contre le changement climatique, à la fois en matière d'atténuation des gaz à effet de serre (GES), d'adaptation au changement climatique (CC) et de mobilisation de la finance climat.

La formation a visé à renforcer les capacités des acteurs clés du changement climatique en Tunisie de manière à les doter des connaissances et des outils nécessaires pour répondre aux engagements climatiques de la Tunisie dans le cadre de l'Accord de Paris et de développer et mettre en œuvre les programmes et projets en faveur d'une politique de développement résilient et bas carbone.

Plus particulièrement, le programme a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur le changement climatique et de mieux appréhender les liens entre le changement climatique et le développement en Tunisie. La formation a également doté les participants des connaissances et des outils nécessaires pour renforcer l'intégration du changement climatique dans les politiques, stratégies et programmes nationaux et sectoriels, ainsi que dans les processus de planification et les systèmes de suivi et d'évaluation. Ce programme a apporté également un panorama sur les solutions possibles et les mécanismes de financement dans le domaine du changement climatique et a offert aux participants, grâce aux sept thématiques abordées, un espace d'échange et de partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de lutte contre les changements climatiques.

La formation s'est déroulée comme suit³ :

Introduction aux changements climatiques, Atténuation et Adaptation	22-23-24-25 avril
Atténuation dans le secteur de l'énergie	2-3 mai
Atténuation dans le secteur des procédés industriels	18 juin
Atténuation dans le secteur des déchets	19 juin
Finance Climat	24-25 juin
Analyse économique de l'adaptation	26-27 juin
Formation sur les CC au profit des parlementaires	11-12 juillet 2019

En matière de mobilisation de ressources et de développement de nouveaux projets, le projet a élaboré, en plus du « proposal » élaboré pour appuyer la mise en œuvre de la NDC, deux PIFs relatifs aux activités habitantes pour la préparation de la 4^{ème} communication nationale et le 3^{ème} BUR ainsi que pour renforcer le cadre de transparence pour la mise en œuvre de l'accord de Paris. Lesdits PIFs sont actuellement en cours de finalisation pour être soumis au cours du mois de septembre 2019.

Suivi et évaluation

- 1) Pour la planification annuelle des activités du projet, des ateliers de discussions et de validation des plans de travail sont organisés à la fin de chaque année écoulée/ début de la nouvelle année. Parmi les principaux critères de qualité sur lesquels les Plans de Travail Annuels sont évalués, on cite :
 - Les résultats attendus sont alignés avec le document de projet, le Programme du Pays et le Plan Stratégique 2014-17 ;
 - Les activités sont planifiées sur une base réaliste ;

³ La formation sur les changements climatiques, organisée en partenariat avec le Ministère des Affaires Locales et de l'environnement et de l'académie parlementaire se déroulera le 11 et 12 juillet 2019.

- Le Plan de travail intègre des activités spécifiques et un budget visant l'intégration des ODD ;
 - Le Plan de travail intègre des activités spécifiques et un budget visant l'intégration du genre ;
 - Les indicateurs de résultat sont SMART et permettent de capter pleinement les résultats attendus ;
 - Les données de référence sont mises à jour à la fin de l'année en cours.
- 2) En termes de suivi et évaluation des activités planifiées, des ateliers de revue mi-annuelle des plans de travail sont organisés en milieu de chaque année. Ces ateliers permettent de passer en revue les progrès réalisés et de discuter des difficultés rencontrées et des risques pouvant entraver l'atteinte des objectifs fixés. Ils permettent également de discuter des stratégies possibles à mettre en œuvre pour accélérer la réalisation des activités et d'ajuster s'il y a lieu les cibles et les budgets.
- 3) Les résultats des revues mi-annuelles des plans de travail font l'objet de validation du COPIL lors de ses réunions planifiées pour la même période.

Leçons apprises

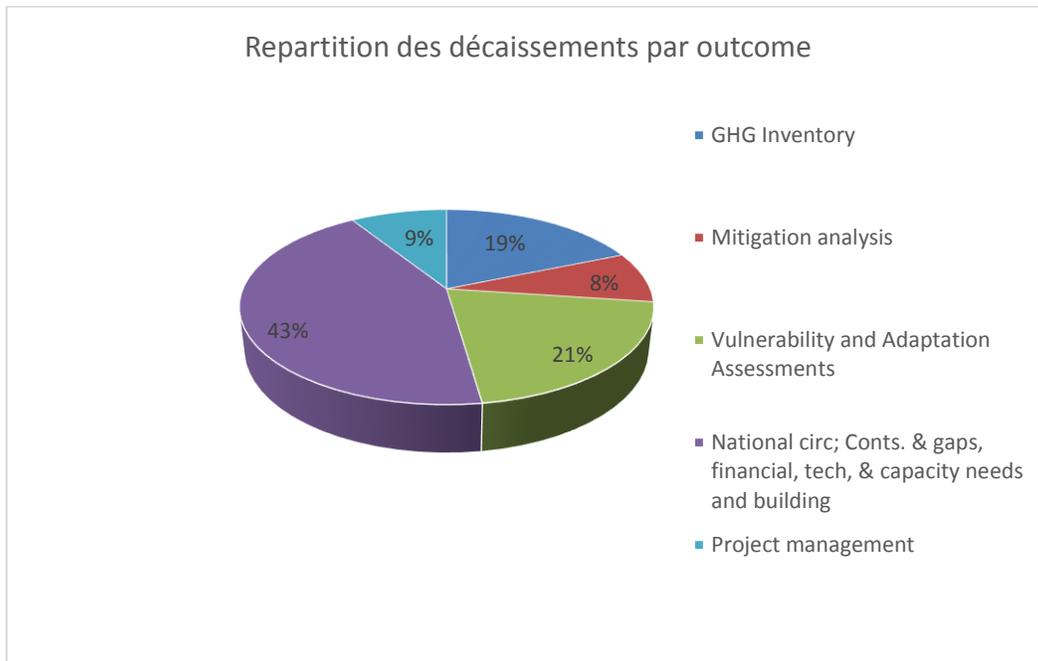
- 1- Le projet a œuvré pour mettre en place un COPIL et des groupes de travail thématiques pour garantir une meilleure implication des parties prenantes dans la préparation de la TCN. Cependant, cet arrangement institutionnel reste fragile et nécessite :
 - ❖ La formalisation de la désignation des membres des groupes de travail et leur prise en compte dans le nouvel arrangement institutionnel (création de l'UGPO-CC) ;
 - ❖ Son renforcement à travers des actions de sensibilisation ciblées aux fins d'assurer la bonne gouvernance des CC ;
 - ❖ L'accompagnement des groupes de travail sur certains aspects techniques ;
- 2- L'approche participative et inclusive adoptée par le projet pour la réalisation des différentes activités a permis d'améliorer la prise de conscience collective par rapport à la problématique des CC. Mais, il y a nécessité de :
 - ❖ Mener des actions de sensibilisation et de Renforcement de Capacités pour intégrer la dimension CC dans les plans de développement sectoriels ;
 - ❖ Travailler davantage avec d'autres partenaires nationaux (ex. institutions de recherche, les jeunes) ;
- 3- La mutualisation des efforts et la complémentarité entre les différents projets de coopération traitant de la problématique des CC facilitera l'intégration de la donne climatique dans les plans de développement économiques sectoriels ;
- 4- Au vu de la gravité des impacts des CC auxquels le pays devra faire face, il est recommandé de mobiliser, depuis la préparation du document du projet, plus de moyens humains et matériels de la part du partenaire national afin que le projet puisse avoir un plus grand impact ;
- 5- La gestion intégrée des deux projets TCN et BUR a permis de canaliser les efforts et les moyens pour faire que la Tunisie soit le seul pays arabe à avoir soumis ses BUR1 et BUR2. Cet engagement dans le sens de la transparence favorisera une mobilisation plus facile de financements pour les projets de CC.

Rapport financier

Les dépenses cumulées depuis le démarrage du projet jusqu'au 30 juin 2019 sont de 895 703,95US\$ représentant 96% du budget total du projet. Le reliquat de la contribution nationale qui n'a pas été décaissée à date, sera transférée, après accord du partenaire national pour appuyer la mise en œuvre du projet « Appui à la mise en œuvre de la NDC ».

Aperçu budgétaire

Donors	Contributions recues	Dépenses	% décaissement	Balance
GEF	500 000	482 235,77	96%	17 764,23
Gouv. Tunisien	285 194,41	262 281,710	92%	22 912,70
PNUD	151 186,47	151 186,47	100%	0,00
TOTAL	936 380,88	895 703,95	96%	40 676,93



Conclusions et recommandations

Outre l'appui qu'il a fourni au pays pour satisfaire à l'obligation de communication conformément à la CCNUCC, le projet a permis de renforcer les capacités nationales dans le domaine des changements climatiques et a organisé plusieurs actions d'information et sessions de formation ciblant les différents acteurs clés travaillant dans ce domaine. Il a également réussi à améliorer la prise de conscience collective sur les enjeux de mise en œuvre de l'Accord de Paris et de la NDC grâce au processus de concertation qu'il

a assuré avec les différentes parties prenantes (institutions publiques, secteur privé, universitaires et Société Civile) pour dresser le bilan des réalisations en matière d'atténuation et d'adaptation, identifier les contraintes de mise en œuvre et élaborer une feuille de route qui permettra de faciliter la mise en œuvre de la NDC . Sur le plan institutionnel, le projet a mis en place un Comité de Pilotage et des groupes de travail en vue d'assurer l'appropriation nationale mais aussi pour renforcer la coordination entre les différentes parties prenantes dans les efforts menés de lutte contre les changements climatiques.

Toutefois, les résultats atteints et les arrangements institutionnels opérés dans le cadre du projet nécessitent d'être consolidés davantage pour assurer leur viabilité à long terme et faciliter ainsi l'intégration des problèmes des changements climatique dans les politiques nationales de développement. Dans ce sens, il est recommandé de :

- La formalisation de la désignation des membres des groupes de travail et leur prise en compte dans les arrangements institutionnels effectués (création de l'UGPO-CC) ;
- Intensifier les actions de sensibilisation ciblant les différentes parties prenantes (décideurs politiques et sectoriels, secteur privé, société civile, etc.) aux fins d'une meilleure prise de conscience sur les enjeux et les impacts des changements climatiques sur les différents secteurs économiques ;
- Poursuivre les actions de renforcement des capacités nationales tenant compte des acquis et de manière à favoriser la mise en œuvre de la NDC tunisienne d'une part et faciliter l'intégration de la dimension CC dans les politiques publiques de développement d'autre part ;
- Garder le momentum créé suite au processus de concertation pour la préparation de la feuille de route pour la mise en œuvre de la NDC en créant des mécanismes de coordination et en élargissant la concertation à d'autres acteurs.